

Le Service de l'industrie laitière applique la loi sur l'industrie laitière, surveille le classement de la crème, inspecte les beurrieres et fromageries, donne des directives sur la fabrication du fromage et du beurre, patente les fabricants de produits laitiers et les classeurs de crème et étudie le prix de revient des laitages pour les producteurs. Le travail de vulgarisation comprend des conférences et des articles et brochures sur les problèmes de la ferme laitière.

Le Service des sols et des cultures s'occupe de la conservation et de la fertilité des sols consacrés aux céréales et aux fourrages et assure la liaison entre le gouvernement du Manitoba et le gouvernement canadien en ce qui regarde les entreprises relevant de l'Administration du rétablissement agricole des Prairies. La Division établit et applique des programmes qui encouragent les bonnes pratiques en matière de grandes cultures et de conservation. Le Service de la destruction des mauvaises herbes dirige les initiatives de 18 circonscriptions municipales de lutte contre les mauvaises herbes, comprenant 70 municipalités rurales engagées dans l'éradication des mauvaises herbes profondément enracinées, persistantes et vivaces; la surveillance des démonstrations pratiques de lutte contre les mauvaises herbes; l'étude des problèmes créés par les mauvaises herbes; la conduite de relevés et la rédaction d'imprimés, le montage de spécimens de mauvaises herbes, etc.

Le Service des publications et de la statistique agricoles publie et distribue chaque année quelque 100,000 bulletins, circulaires, affiches, feuillets, etc. Elle offre au public des données statistiques sur l'agriculture du Manitoba et dirige un service de renseignements par la voix de la presse, la radio et la télévision.

Le Service des coopératives s'occupe de l'enregistrement et de la surveillance des coopératives et des caisses populaires ainsi que de l'application des lois pertinentes. En outre, le Service recueille et collige des données statistiques sur l'action coopérative dans toute la province.

Le Laboratoire vétérinaire diagnostique les maladies des animaux et ses services s'adressent aux médecins vétérinaires et aux éleveurs.

Saskatchewan.—Voici comment est organisé le ministère de l'Agriculture:

L'Administration s'occupe des dossiers du personnel et de la comptabilité. Elle recueille des renseignements sur l'état et le rendement des cultures, ainsi que sur la commercialisation et les prix des récoltes et publie un bulletin quotidien de renseignements agricoles diffusé à la radio par sept postes privés.

Le Service des représentants agricoles compte un personnel itinérant de 38 représentants, quatre surveillants régionaux, et des spécialistes en gestion agricole, en mécanique agricole et en moyens optiques de formation. Le Service fournit un personnel de propagande à toutes les divisions du ministère ainsi qu'aux autres organismes qui participent au programme de la coopération agricole. Les représentants agricoles prennent une part active aux services agricoles fédéraux, provinciaux et universitaires. Le Service collabore avec le ministère fédéral du Travail et le Service national de placement pour diriger les migrations annuelles d'ouvriers agricoles. Les représentants agricoles travaillent par l'intermédiaire de comités de conservation et d'amélioration agricoles dans toutes les municipalités rurales et dans les régions non organisées afin de fournir aux cultivateurs des renseignements scientifiques et pratiques. Des comités étudient les problèmes régionaux et prennent l'initiative de programmes d'amélioration. Le ministère, en vertu d'un programme d'assistance, acquitte la moitié du coût des entreprises de mise en valeur collectives locales.

Le Service de l'industrie animale comprend quatre sections: la Section de l'industrie laitière administre les programmes d'amélioration des troupeaux laitiers et aide les producteurs de bétail en matière de production et d'administration, inspecte et patente les établissements de laitages et les frigorifiques compartimentés et applique la législation sur ces établissements et sur la margarine; la Section du bétail encourage l'emploi de bons animaux de reproduction en établissant des zones de reproducteurs de race pure et en aidant à l'achat et à la distribution d'étalons, de taureaux, de verrats et de béliers; elle enregistre les marques, patente les marchands de bestiaux et leurs agents et encourage les programmes de destruction des insectes nuisibles, d'alimentation et d'élevage; la Section